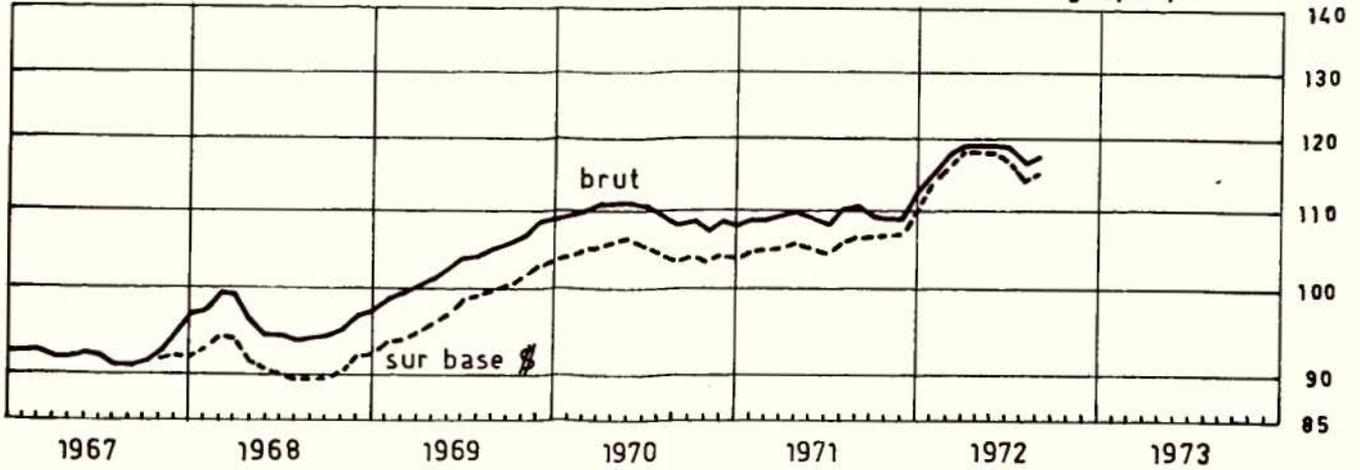


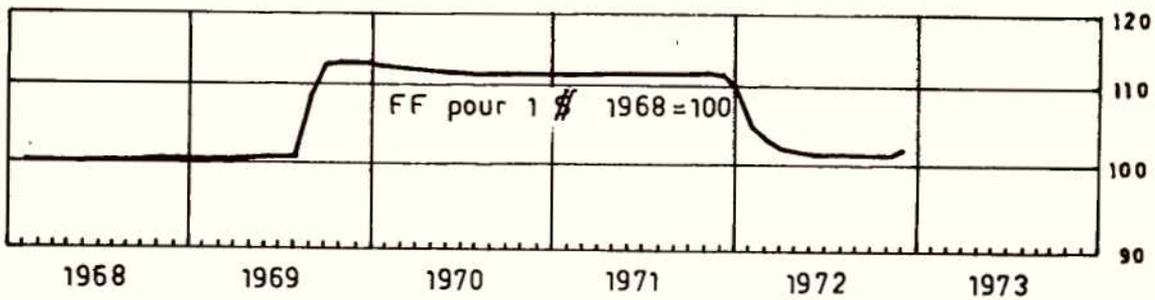
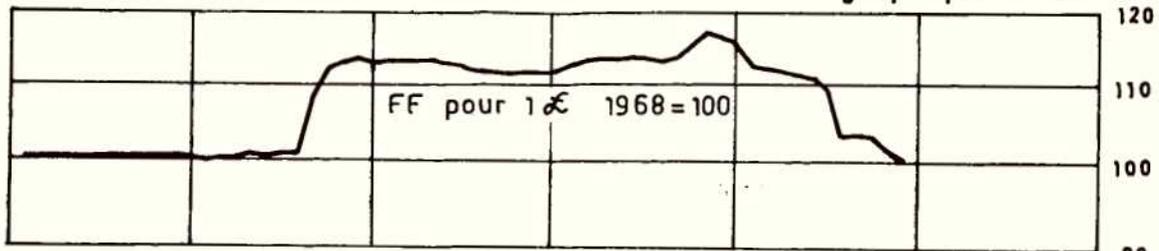
INDICE HWWA 1952-56 = 100 - INDICE GENERAL

graphique n° 1



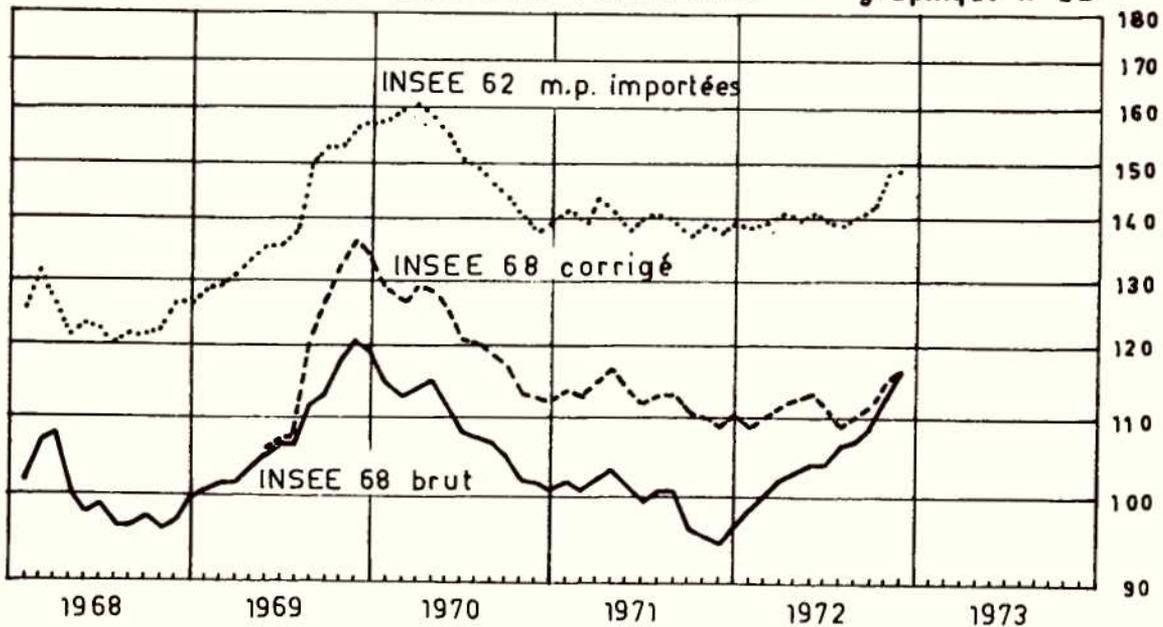
COURS DES CHANGES 1968 = 100

graphique n° 2A



INDICES DES PRIX DES MATIERES PREMIERES

graphique n° 2B



L'INFLUENCE D'UNE MODIFICATION DES TAUX
DE CHANGE SUR UN INDICE DES PRIX "MONDIAUX"

La plupart des indices des prix des matières premières sont basés sur des prix dits "mondiaux". En fait, ces prix sont exprimés dans la devise nationale d'un marché jugé "directeur" ou représentatif sous l'angle des échanges internationaux : le plus souvent, il s'agit de prix libellés en dollars des Etats-Unis ou en livres sterling.

Tant que les rapports entre les diverses monnaies sont déterminés par des parités fixes et que leurs fluctuations quotidiennes sont nulles ou très faibles, les indices et leur évolution peuvent être considérés "grosso modo" comme valables pour tous.

Or, au cours des dernières années, des modifications, plus ou moins amples, de ces rapports ont été fréquentes : dévaluation de la Livre Sterling en novembre 1967 ; dévaluation du franc français en août 1969 ; dévaluation du dollar et réalignement des monnaies en décembre 1971 ; "flottaison" du Sterling depuis juin 1972 ; sans parler des réévaluations du Deutschmark et du Yen.

L'idée se présente donc tout naturellement à l'esprit de corriger les indices bruts de l'effet des variations des cours ou des taux de change de façon à ramener tous les prix à une seule monnaie de référence.

C'est ainsi que l'indice des prix mondiaux du "Hamburgisches Weltwirtschafts Archiv (H.W.W.A) (1952 à 1956 = 100) est recalculé à partir de décembre 1967 sur la base dollar, pour tenir compte notamment de la dévaluation de la Livre Sterling. La comparaison des deux indices généraux brut et corrigé figure sur le graphique n° 1.

Un calcul semblable a été effectué pour l'indice I.N.S.E.E. des prix internationaux de matières premières importées par la France (1968 = 100) - ci-dessous désigné comme indice I.N.S.E.E. 68 - avec comme monnaie de référence le franc français.

Comme dans le cas précédent, on a rapproché sur le graphique n° 2 B l'indice brut (courbe du bas) et l'indice corrigé (courbe du milieu) mais on a ajouté (courbe du haut) l'évolution de l'indice partiel "matières premières importées" de l'indice I.N.S.E.E. des prix de gros (1962 = 100). Ce dernier, différent par le champ couvert et les pondérations, étant basé directement sur des prix libellés en francs français.

Pour faciliter l'interprétation de ces deux graphiques quelques indications seront utiles.

Les calculs sont effectués à l'aide d'un coefficient de correction par lequel on multiplie soit l'indice élémentaire, soit le produit : indice × pondération.

Ce coefficient est dérivé des cours en monnaie de référence (R) des devises étrangères (D) utilisées dans l'indice brut. Il est défini par le

rapport $\frac{R}{D_0}$, avec $\frac{R_0}{D_0} = 1$.

Lorsque ce rapport est supérieur à 1, cela signifie que les prix "réels" (ceux exprimés dans la monnaie de référence) sont plus élevés que ceux de l'indice brut ; l'indice corrigé se situera au-dessus de ce dernier.

Lorsque ce rapport est inférieur à 1, cela signifie que les prix "réels" sont moins élevés que ceux de l'indice brut : c'est le cas notamment de l'indice H.W.W.A. (1952 - 56 = 100) car, au moins jusqu'à sa propre dévaluation et le réaligement de la fin 1971, le dollar (monnaie de référence) bénéficiait encore de la dévaluation du Sterling intervenue en novembre 1967.

Pour l'indice I.N.S.E.E. base 100 en 1968, au contraire, cette dévaluation est, par la force des choses, un fait déjà acquis. En revanche, la dévaluation du franc français, en août 1969, renchérit brusquement le coût en francs français des matières premières importées.

Le coefficient de correction est supérieur à 1, l'indice corrigé se situe au-dessus de l'Indice brut.

L'écart reste grosso modo du même ordre de grandeur jusqu'au milieu de 1971, s'élargit vers la fin 1971 avec un renforcement de la £ Sterling, pour se rétrécir ensuite progressivement puis fortement. Il tend, enfin, à se résorber presque complètement vers la fin de l'année 1972. C'est qu'entre temps et exprimés en francs français, le dollar d'abord, la Livre Sterling ensuite sont pratiquement revenus à leurs taux de 1968, année de base. A partir de maintenant - et sauf nouveau bouleversement des rapports de change - les indices bruts (libellés en dollars et en Livres Sterling) et les indices corrigés (ramenés à leurs valeurs en francs français) tendront de nouveau à se confondre.

Deux autres conclusions découlent de ces constatations, l'une concernant le passé, l'autre l'avenir.

La comparaison entre l'indice I.N.S.E.E. 68 brut et le même indice corrigé (ramené en francs français) montre que le second est considérablement "aplati" par rapport au premier : sa chute, pendant les vingt-cinq mois qui vont de novembre 1969 à novembre 1971, est moins brutale, sa remontée depuis lors est moins accentuée.

Sans qu'on puisse parler d'une quasi stabilité au cours des deux dernières années, il est indéniable que, traduit en francs français, l'indice I.N.S.E.E. des prix internationaux de matières premières importées par la France (base 100 = 1968) a une allure fort comparable à celle de l'indice partiel "matières premières importées" de l'indice I.N.S.E.E. des prix de gros (1962 = 100) relevés directement en francs français et dont les fluctuations autour de la moyenne de ces deux dernières années sont des plus faibles.

En tout cas, ni l'un ni l'autre de ces instruments de mesure ne permettent de soutenir la thèse, pourtant fréquemment avancée, selon laquelle la hausse des matières premières serait un facteur important sinon déterminant de l'inflation française.

Mais ce qui était vrai pour le passé, grâce au jeu des taux de change et aussi des pondérations de l'indice I.N.S.E.E. 1968 (dans lequel les produits libellés en Sterling interviennent pour quatre cinquièmes environ et en dollars pour le reste), risque de ne plus l'être pour l'avenir.

En effet, et c'est la deuxième observation, dès à présent l'indice I.N.S.E.E. 1968 - pratiquement revenu aux rapports de monnaie de son année de base - suit et continuera à suivre pleinement l'indéniable mouvement de forte hausse que, depuis la fin 1971, accusent tous les indices des prix mondiaux, quels qu'en soient leurs modes de calcul et les monnaies utilisées.

Dans la mesure donc où se poursuivra - comme cela est probable malgré une certaine décélération en novembre-cette hausse des matières premières et sauf nouveau bouleversement des rapports de change, elle sera désormais bien réelle en francs français et renforcera les tendances inflationnistes déjà existantes.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is extremely faint and illegible due to the low contrast and scan quality. It appears to be several lines of a letter or document.

EVOLUTION DES PRIX ET
DESCOITS SALARIAUX EN FRANCE ET A L'ETRANGER (1958-1971)

Pour apprécier la compétitivité de l'industrie française vis-à-vis de ses concurrentes étrangères, on peut se référer à plusieurs indicateurs : coûts salariaux par unité produite, prix à l'exportation, prix intérieurs. Tous ont un rapport avec le sujet, sans permettre cependant de le traiter entièrement : le niveau des prix à l'exportation ne dépend pas seulement des coûts de production, mais aussi du plus ou moins grand désir de développer ses ventes à l'étranger ; les prix intérieurs concernent des produits qui ne participent en rien aux échanges internationaux ; les coûts salariaux ne sont qu'un élément - même si c'est un élément important - des charges des entreprises.

Mais justement parce que leurs défauts sont différents, ces trois indicateurs peuvent, s'ils conduisent à une conclusion identique, permettre de se former une opinion un peu assurée. Aussi allons-nous décrire ici leur évolution depuis 1958.

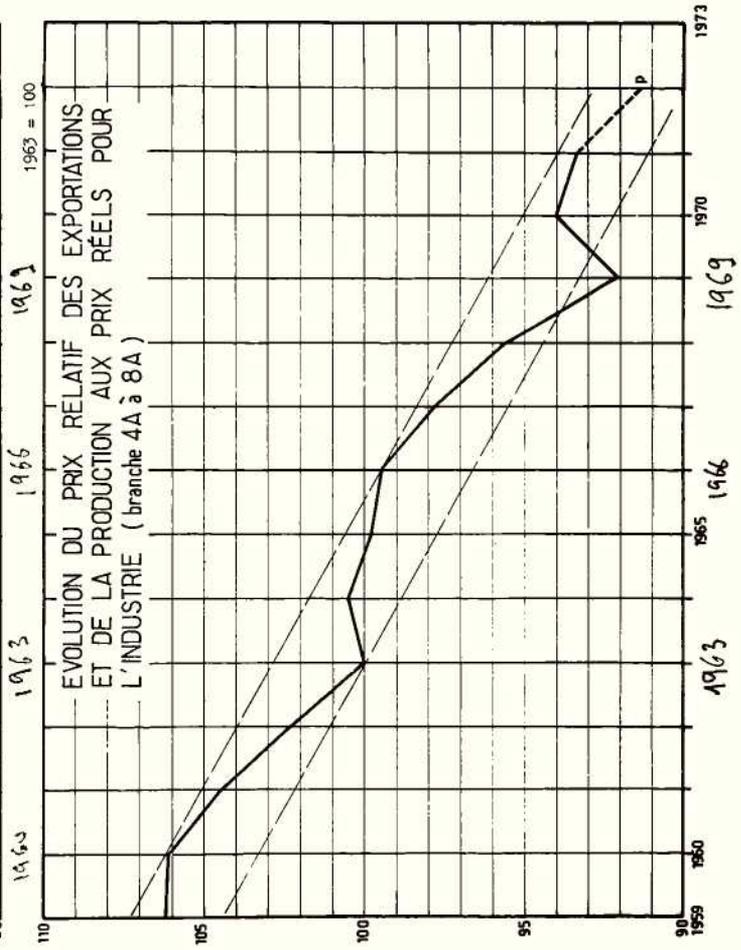
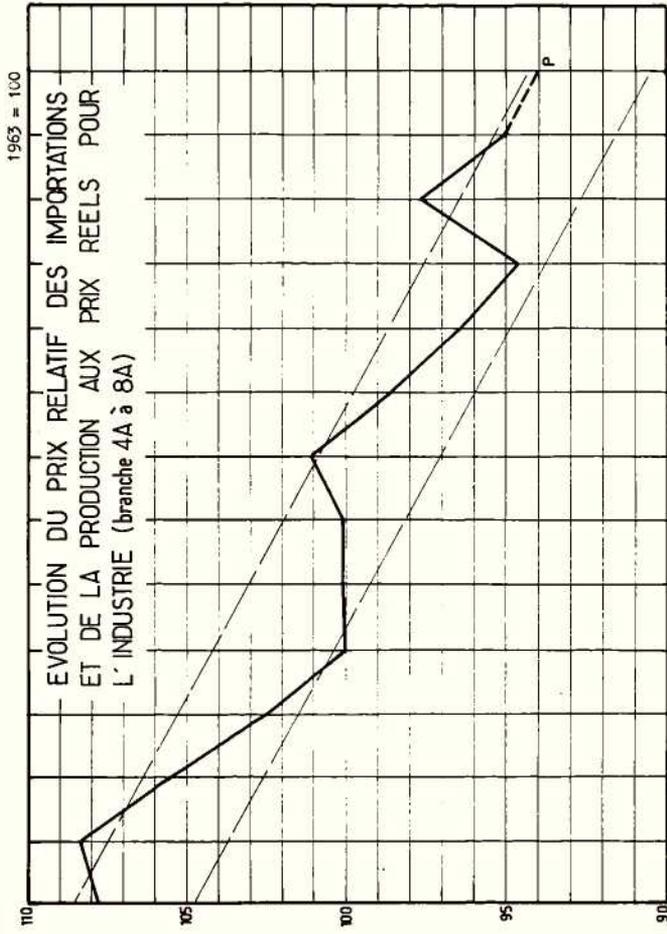
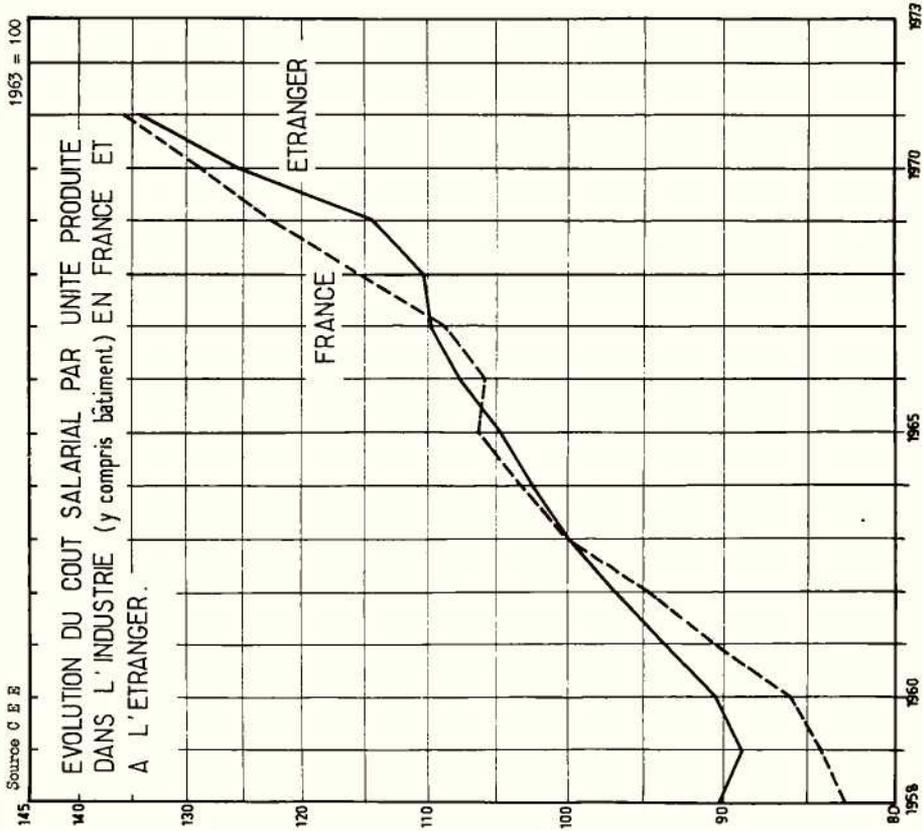
Soulignons bien le fait qu'il s'agit d'évolution. Les comparaisons de niveaux d'un pays à l'autre posent des problèmes délicats que nous ne pouvons résoudre ici. Cependant, ces évolutions sont suivies sur des indices de base 100 l'année 1963. Il est souvent admis que c'est à cette époque que les prix français avaient rejoint le niveau des prix étrangers. De 1963 à 1967, les prix, comme les coûts salariaux par unité produite, ont eu des hausses sensiblement égales en France et à l'étranger, sans qu'on voie apparaître de déséquilibres permanents des commerces extérieurs. Prendre 1963 pour base revient en quelque sorte à se repérer par rapport à cette période de quatre ans où l'on peut penser qu'un certain équilibre était atteint.

La comparaison des évolutions en France et à l'Etranger pose trois problème :

i) Les indicateurs que nous utilisons sont issus de données de la Comptabilité Nationale. Il n'est pas certain que d'un pays à l'autre et même en évolution ces données soient entièrement comparables. On ne peut donc exclure certains biais systématiques dans la comparaison des évolutions.

ii) Comment synthétiser l'évolution à l'étranger ? On ne considérera ici que nos six principaux partenaires commerciaux : U.S.A., Royaume-Uni, Allemagne, Italie, Belgique, Pays-Bas : ce n'est que pour eux que l'on dispose des données nécessaires ; par ailleurs un pays comme le Japon est jusqu'ici resté très lointain de nous économiquement. Le poids accordé à chacun sera proportionnel à sa part dans les exportations mondiales de produits manufacturés (1) : il en résulte pour les U.S.A. et le Royaume-Uni un poids plus conforme à ce qu'on peut penser de leur incidence totale, directe et indirecte, sur l'économie française que ce

(1) C'est le mode de pondération utilisé pour l'indicateur de compétitivité du VIème Plan (U.S.A. : 28 % ; Royaume-Uni : 13 % ; Allemagne : 31 % ; Italie : 10 % ; Pays-Bas : 7 % ; Belgique : 11 %). En 1969 ces six pays assuraient 68 % des exportations mondiale de produits manufacturés, celles de la Zone Sino-Soviétique étant exclues.



ne serait le cas si on leur accordait une importance proportionnelle à leur part dans nos exportations. Le mode de pondération utilisé ici reflète au reste l'incidence de ces pays, sur la détermination des prix du commerce mondial de produits de l'industrie manufacturière.

iii) Les données relatives aux divers pays sont élaborées en monnaie nationale : pour apprécier l'incidence des évolutions à l'Etranger sur l'économie française il faut tenir compte des changements de parités. En fait il a paru préférable de retracer l'évolution des indicateurs en monnaie nationale, ce qui en facilite la compréhension économique. Quant aux changements de parités intervenus dans la période récente il paraît préférable, ne cherchant pas une précision illusoire, de ne retenir que la dévaluation du franc d'août 1969 (1) (2) : Dévaluation de la Livre en novembre 1967, réévaluation du DM à l'automne 1969 se compensent approximativement ; il en va de même, de notre point de vue, des divers changements de parités décidés lors des accords de Washington et si début 1972 il semblait en résulter une très légère dévaluation du franc par rapport à mai 1971, cet effet a dû être compensé par le flottement de la Livre (3).

★

★ ★

Le graphique ci-contre montre l'évolution - en monnaies nationales - du coût salarial par unité produite dans l'industrie (y compris bâtiment) (4) en France et à l'Etranger. En France la croissance est rapide depuis 1967 ; à l'étranger elle a été plus tardive, mais plus forte. Aussi pour 1971 on observe que, par rapport à la période de référence 1963-1967, l'augmentation du coût salarial par unité produite dans l'industrie n'a pas été sensiblement plus importante en France qu'à l'Etranger.

D'autres indicateurs conduisent à des résultats voisins :

INDICE DU PRIX DU P.N.B.

(Source : O.C.D.E. - Comptes Nationaux et actualisation)
1963 = 100

	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72 ^e
France	79	84	87	90	94	100	104	107	110	113	118	126	133	140	148 ^e
Etranger	89	90	92	94	97	100	103	107	111	114	117	122	129	138	146 ^e

(1) La parité du franc passait alors de 0.203 \$ à 0.180\$. Les indices relatifs à la France doivent dès lors être multipliés par 0.887 pour permettre une comparaison avec l'Etranger.

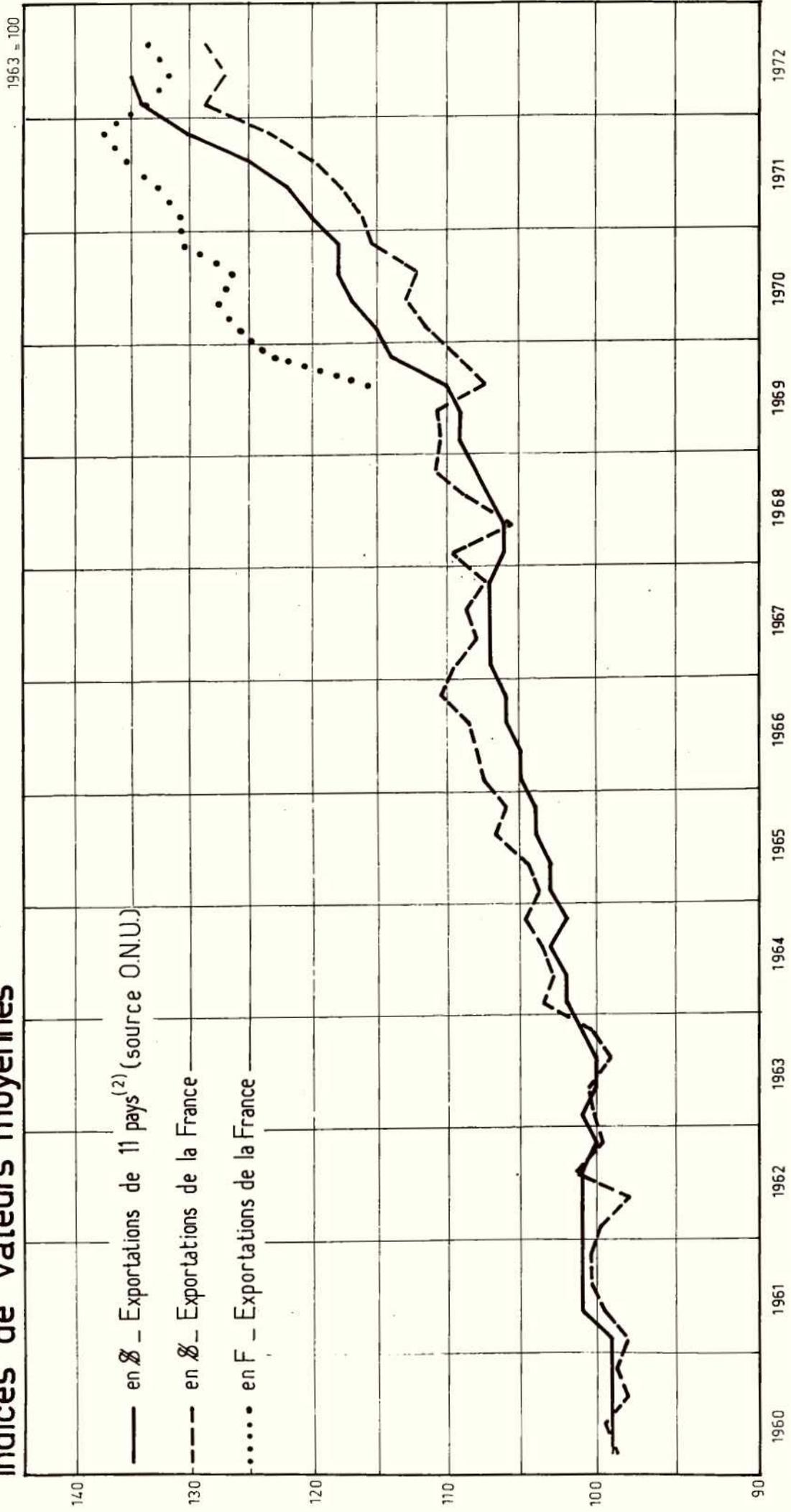
(2) Voir dans "Situation et perspectives de l'économie française - fin janvier 1972" le graphique page 28 intitulé : "Indice de la parité du franc par rapport à la parité moyenne des monnaies de 11 pays industrialisés".

(3) Mentionnons de plus pour une période plus lointaine la réévaluation du DM et du florin en mars 1961.

(4) Source C.E.E., cf. la situation économique de la Communauté, n° 2, 1972.

EXPORTATIONS DE PRODUITS MANUFACTURÉS⁽¹⁾

Indices de valeurs moyennes



(1) Les exportations de produits manufacturés représentent un peu plus des trois quarts des exportations françaises totales.

(2) U.S.A., Canada, Japon, Pays de la C.E.E., Royaume-Uni, Suisse, Suède.

INDICE DE PRIX DE LA BRANCHE D'ACTIVITE :

"INDUSTRIES MANUFACTURIERES"

1963 = 100

	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	
France	84	89	91	93	96	100	103	104	106	107	110	120	125	130	
Etranger	94	94	96	97	99	100	102	105	107	109	110	113	120	127 ^e	

Des divers indicateurs considérés, quels que puissent être les problèmes d'homogénéité, éventuellement de biais, se dégage une conclusion : par rapport à la période 1963-1967, et sans tenir compte des changements de parités, l'augmentation des coûts unitaires et des prix n'a au total pas été très différente en France et à l'Etranger. Des calculs un peu incertains, basés sur les données de la C.E.E. relatives à l'industrie y compris bâtiment, donnent à penser que dans ce champ l'évolution des prix implicites de la valeur ajoutée a été, en regard de celle du coût salarial par unité produite, plus favorable en France qu'à l'Etranger : on n'observe pas en France pour les années 1970 et 1971 de réduction sensible de ce ratio contrairement à ce qui se passait à l'Etranger.

Dire qu'en monnaie nationale la hausse des prix n'a pas été beaucoup plus forte de 1963 à 1971 ou 1972 que ce n'était le cas à l'Etranger, c'est dire que, compte tenu de la dévaluation du franc en août 1969, le niveau relatif des prix intérieurs français par rapport aux prix intérieurs étrangers est nettement plus faible que ce n'était le cas au cours de la période 1963-1967 : l'ordre de grandeur de cette réduction relative pourrait être de 7 à 10 %. Un phénomène de cette ampleur n'a pu être sans incidence sur les prix de notre commerce extérieur.

Toutefois pour analyser ce phénomène il faudrait considérer non plus les prix intérieurs étrangers mais les prix pratiqués dans le commerce international ; ceux-ci, même si l'on considère les produits de la seule industrie manufacturière, semblent à long terme croître moins vite que les prix à la production en général. Il ne paraît guère possible de définir précisément l'évolution de ces positions relatives au cours de la période 1963-1971 : tout au plus peut-on noter que pendant les années 1970-1971 leur croissance paraît avoir été relativement faible (1).

Une autre méthode consiste à comparer les prix du commerce extérieur français - exprimés en dollars - aux prix du commerce international en général, en négligeant le problème du rapport entre prix internationaux et prix intérieurs à l'étranger.

Les statistiques de valeurs moyennes permettent de constater que pour les produits manufacturés les prix relatifs français à l'exportation se sont réduits de quelque 5 % par rapport aux prix internationaux (cf. graphique page 68). De 1960 à la dévaluation de 1969 l'évolution de nos valeurs moyennes à l'importation (tous produits réunis) avait

été très semblable à celle de l'ensemble des pays développés ; à partir de la dévaluation on constate une réduction de nos prix relatifs à l'importation - exprimés en dollars - par rapport à ceux des autres pays industrialisés. Pour les produits manufacturés la réduction relative de nos prix - par rapport à ceux du commerce international - serait encore plus nette à l'importation qu'à l'exportation : sans doute des différences de structure entre importation et exportation ont-elles pu jouer, mais il semble que l'on puisse retenir au moins un ordre de grandeur de 5 %.

Compte tenu des modifications des taux de change, les prix et coûts intérieurs français sont inférieurs à ceux qui sont pratiqués à l'étranger. Cet avantage a permis aux exportateurs français de relever leurs prix à l'exportation plus que leurs prix intérieurs, tout en réduisant, pour une part au moins aussi importante, les prix de leurs exportations par rapport à ceux du commerce international.

(1) Si pour 11 pays représentant 85 % des exportations mondiales de produits manufacturés (hors exportations des pays à économie planifiée) on fait le ratio des valeurs moyennes à l'exportation des produits manufacturés (Source : O.N.U.) à une moyenne pondérée des coûts salariaux unitaires dans l'industrie manufacturière (Source : Monthly labor review - juillet 1972), la pondération étant proportionnelle à leur part dans ces exportations, on trouve l'évolution suivante :

Indice du ratio : $\frac{\text{prix à l'exportation}}{\text{coûts salariaux unitaires}}$ pour l'industrie manufacturière de 11 pays

1963 = 100

1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
108	105	101	100	100	99	100	99	100	99	97	93,5

Compte tenu de l'hypothèse vraisemblable d'une tendance à la décroissance de ce ratio, la période 1963-1969 aurait été une période de reconstitution des marges à l'exportation. La décroissance du ratio en 1970-1971 paraît plus forte pour les prix à l'exportation que pour les prix à la production en général.